

Procès-verbal

DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

18 octobre 2022

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 13 h 30.

Présence des députés

Présents : Député de Deh Cho, député de Frame Lake, députée de Great Slave, député de Hay River Nord, député de Hay River Sud, députée d'Inuvik Boot Lake, députée d'Inuvik Twin Lakes, députée de Monfwi, député de Nahendeh, député de Nunakput, députée de Range Lake, députée de Sahtú, député de Tu Nedhé-Wiilideh, députée de Yellowknife Centre, député de Yellowknife Nord, députée de Yellowknife Sud.

Absents : Députée de Kam Lake, députée de Thebacha.

Déclarations de ministres

- 268-19(2) La ministre des Finances fait une déclaration concernant le budget des dépenses en immobilisations de 2023-2024.
- 269-19(2) La ministre de la Santé et des Services sociaux fait le point sur les services à l'enfance et à la famille.

Déclarations de députés

- 1182-19(2) Le député de Hay River Sud fait une déclaration concernant l'intervention à la suite des inondations à Hay River.
- 1183-19(2) Le député de Nunakput fait une déclaration concernant les services de transport par barge dans les collectivités de Nunakput.
- 1184-19(2) La députée de Great Slave fait une déclaration concernant l'aide au revenu et le logement social.
- 1185-19(2) Le député de Tu Nedhé-Wiilideh fait une déclaration concernant le droit à un logement de qualité convenable.

- 1186-19(2) La députée d'Inuvik Twin Lakes fait une déclaration concernant l'entretien de la route Dempster.
- 1187-19(2) La députée de Monfwi fait une déclaration concernant les politiques de soutien au revenu.
- 1188-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant les modifications apportées à la *Loi sur les boissons alcoolisées*.
- 1189-19(2) Le député de Deh Cho fait une déclaration concernant l'éducation dans les petites collectivités.
- 1190-19(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration concernant une étude régionale réalisée conformément à la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie (Canada)*.
- 1191-19(2) Le député de Nahendeh prononce un éloge funèbre à la mémoire de Therese Bertrand.
- 1192-19(2) La députée de Range Lake prononce un éloge funèbre à la mémoire de Tom Williams.

Rapports de comités permanents et spéciaux

- 33-19(2) Rapport du Comité permanent du développement économique et de l'environnement sur le projet de loi 52, *Loi sur les ascenseurs et les monte-charges*.
- 34-19(2) Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur l'examen du Rapport annuel 2020-2021 de la protectrice du citoyen.

Dépôt de documents

- 723-19(2) Budget de dépenses en immobilisation 2023-2024. Document déposé par la ministre des Finances.
- 724-19(2) Rapport annuel et états financiers 2021-2022 de l'Office inuvialuit des eaux. Document déposé par le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles.
- 725-19(2) États financiers du Fonds de fiducie pour la conservation des ressources naturelles pour l'exercice terminé le 31 mars 2022. Document déposé par le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles.

- 726-19(2) Rapport annuel 2021-2022 de la directrice des services à l'enfance et à la famille. Document déposé par la ministre de la Santé et des Services sociaux.
- 727-19(2) Plan directeur 2023 de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs. Document déposé par la ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs.
- 728-19(2) Rapport annuel 2021 de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs. Document déposé par la ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs.
- 729-19(2) Plan stratégique 2023-2027, Vers une plus grande sécurité, de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs. Document déposé par la ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs.
- 730-19(2) Documents relatifs aux problèmes d'eaux usées dans les maisons de Łutsel K'e. Document déposé par le député de Tu Nedhé-Wiilideh.

Avis de motion

- 62-19(2) Désignation des nouveaux membres et renouvellement du mandat des membres actuels de la Commission des droits de la personne.
- Avis donné par le député de Hay River Sud.
- 63-19(2) Renouvellement du mandat des membres du Tribunal d'arbitrage des droits de la personne.
- Avis donné par le député de Hay River Sud.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

La députée d'Inuvik Twin Lakes (présidente du Comité plénier), signale que le Comité plénier a fait l'examen du document déposé 528-19(2), Examen de 2021 de la rémunération et des avantages sociaux des députés – Territoires du Nord-Ouest et du document déposé 654-19(2), Rapport définitif 2021-2022 de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales des Territoires du Nord-Ouest, et fait le point sur les progrès effectués, soit l'adoption de 27 motions et la conclusion des documents déposés 528-19(2) et 654-19(2).

Motion du Comité plénier 262-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée recommande la modification de l'orientation initiale des députés pour qu'elle soit offerte sur une période de 30 jours.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 263-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée recommande l'examen du contenu de l'orientation des députés pour que les informations fournies soient complètes et adéquates, et permettent aux députés de bien remplir leurs fonctions.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 264-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée recommande que la mise à jour du Guide du député avant la prochaine Assemblée législative et sa tenue à jour pour que tous les députés puissent travailler avec la version la plus récente.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 265-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande la création d'un fonds de 30 000 \$ par an (120 000 \$ pour toute l'Assemblée législative) que les députés pourront utiliser pour se perfectionner de façon continue.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 266-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée recommande que le Bureau de régie puisse utiliser une partie de ces fonds, si les membres sont d'accord, pour offrir des formations aux députés dans un champ d'intérêt particulier.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 267-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande que tous les députés, sauf le président, le premier ministre et les ministres, fassent partie d'au moins deux comités permanents (sans compter le Comité permanent de responsabilisation et de supervision) et d'un comité spécial (le cas échéant).

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 268-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande que l'indemnité de base versée à chaque député, à l'exception du président, du premier ministre et des ministres, soit réduite de 4 000 \$;

QUE les députés, sauf le président, le premier ministre et les ministres reçoivent une allocation de 2 000 \$ pour chaque comité permanent dont ils sont membres, jusqu'à un maximum de 4 000 \$;

ET QU'un député ne recevra pas d'indemnité supplémentaire s'il siège à plus de deux comités.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 269-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande que l'on retire l'indemnité de 2 000 \$ à un membre qui est renvoyé d'un comité, et que l'on calcule cette indemnité au prorata, à compter de la date de révocation;

QUE, s'il rejoint un autre comité, l'indemnité lui sera versée à nouveau dès qu'il devient membre de ce comité.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 270-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande au Bureau de régie d'examiner, tous les deux ans, la charge de travail de tous les comités permanents et, si nécessaire, de réaffecter les membres pour rééquilibrer leur charge de travail.

La motion est REJETÉE.

Motion du Comité plénier 271-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande que le vice-président de tous les comités, sauf le vice-président du Comité plénier, reçoive une indemnité de 3 000 \$.

La motion est REJETÉE.

Motion du Comité plénier 272-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande que l'indemnité de base pour l'établissement d'une résidence secondaire à Yellowknife, si elle est nécessaire, soit augmentée de 31 000 \$ à 32 000 \$ par an.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 273-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande que le Bureau de régie s'assure chaque année que l'indemnité de base pour établir une résidence secondaire à Yellowknife convient au marché locatif du moment.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 274-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande le versement d'un montant de 2 000 \$ par année à tous les députés ayant des enfants à charge, peu importe le nombre d'enfants à charge.

La motion est REJETÉE.

Motion du Comité plénier 275-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande la négociation d'un accord de réciprocité avec d'autres régimes de pensions agréés, y compris ceux de la fonction publique et de la Northern Employee Benefits Services (NEBS) pour que les fonds de pension puissent être transférés.

La motion est REJETÉE.

Motion du Comité plénier 276-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande que l'on informe les députés de leur assermentation 60 jours avant qu'elle n'ait lieu pour leur donner le temps nécessaire de décider s'ils veulent opter pour un régime complémentaire et de s'assurer qu'ils ne manquent pas involontairement la date limite.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 277-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande que les députés qui occupent la fonction de président, de premier ministre ou de ministre reçoivent une indemnité supplémentaire pour chaque année en poste, peu importe quand ils exercent leurs fonctions;

QUE le supplément ne dépasse pas l'indemnité annuelle de base du moment;

ET QUE les députés qui ont occupé les fonctions de président, de premier ministre ou de ministre reçoivent l'équivalent d'un mois d'indemnité par année pour chaque année où ils ont occupé l'un de ces postes. Ce supplément sera calculé selon l'indemnité actuelle des députés;

ET QUE toutes les années en poste soient arrondies à l'unité supérieure.

La motion est REJETÉE.

Motion du Comité plénier 278-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande que l'expression « premier ministre » soit ajoutée à toutes les dispositions de l'article 79 qui font référence au président ou au ministre.

La motion est REJETÉE.

Motion du Comité plénier 279-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande de supprimer la disposition suivante de l'article 79 (page 48) du Guide des députés :

« Pour un député qui est un ancien président ou ministre, l'indemnité de transition est égale et limitée à l'indemnité annuelle au moment où il y était admissible ».

La motion est REJETÉE.

Motion du Comité plénier 280-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande que l'on informe les députés qu'ils ont accès à l'aide d'un conseiller indépendant pour planifier leurs finances lorsqu'ils quittent leurs fonctions.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 281-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande que les députés continuent de négocier le salaire de leur adjoint de circonscription, mais que le taux horaire minimal ne soit pas inférieur à 25 \$ l'heure.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 282-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande que les montants prévus au budget pour les salaires des adjoints de circonscription soient augmentés annuellement en fonction de l'indice canadien des prix à la consommation.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 283-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande la mise en place de locaux partagés pour les députés de Yellowknife, à Yellowknife;

QU'ils soient situés dans une partie centrale de la ville;

ET QU'il soit accessible à tous les électeurs de Yellowknife ou à toute autre personne souhaitant obtenir de l'information ou du soutien.

Le député de Frame Lake propose la modification suivante à la motion 282-19(2) :

QUE la motion du comité 283-19(2) soit modifiée comme suit :

« QUE l'Assemblée législative recommande que les députés de Yellowknife puissent, comme tous les autres députés de l'Assemblée législative qui ne sont pas de Yellowknife, demander l'autorisation au Bureau de régie de mettre en place des locaux à bureau à Yellowknife à l'extérieur de l'édifice de l'Assemblée législative. »

La motion demandant la modification de la motion 283-19(2) est ADOPTÉE.

La motion est ADOPTÉE dans sa version MODIFIÉE.

Motion du Comité plénier 284-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande que le document de référence « Devenir député à l'Assemblée législative des TNO vous intéresse? » soit révisé et mis à jour pour s'assurer qu'il est visuellement attrayant et que l'information qu'il contient est actuelle et facile à lire.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 285-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande que le document mentionné dans la motion 23 soit plus facile d'accès sur le site Internet de l'Assemblée législative.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 286-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande la création d'une vidéo de sensibilisation et d'information intitulée « Une journée dans la vie d'un député », pendant laquelle on suivrait et on interrogerait des députés et des ministres sur leur travail à l'Assemblée législative. Il est important de montrer la différence entre le rôle d'un ministre et le rôle d'un député. Cette vidéo contribuerait à sensibiliser non seulement les candidats potentiels, mais aussi le public en général.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 287-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande la création de documents d'information bien articulés et accessibles au public sur la raison d'être de l'Assemblée législative ainsi que sur le travail et le rôle des députés aux TNO, pour que les gens soient mieux informés et participent davantage au processus politique. Des ressources éducatives et informatives, des fiches d'information, des activités scolaires, des ateliers ou des webinaires, entre autres, pourraient être offerts au public.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 288-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande la mise en place d'une campagne de publicité et de promotion sur la raison d'être de l'Assemblée législative et les

fonctions des députés ainsi que la diffusion de messages sur l'importance d'informer le public sur la façon dont le gouvernement est formé.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 289-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande que le bouton « Rémunération et avantages sociaux » du site Web de l'Assemblée législative soit déplacé dans le menu latéral de l'onglet « Députés ».

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 290-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative recommande qu'un dossier électronique contenant tous les documents pertinents liés aux travaux des éventuelles commissions indépendantes chargées d'examiner la rémunération et les avantages sociaux des députés soit remis à leurs membres dès leur nomination, pour leur donner le temps de lire et d'examiner les documents et de se préparer aux travaux qu'ils mèneront.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 291-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE les circonscriptions électorales actuelles soient maintenues, à l'exception des ajustements à apporter aux limites des circonscriptions de Yellowknife et d'Inuvik, comme l'a recommandé la Commission de délimitation des circonscriptions électorales de 2021.

Le député de Hay River Nord demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Député de Hay River Sud, députée de Great Slave, député de Nahendeh, députée de Yellowknife Sud, députée d'Inuvik Boot Lake, député de Hay River Nord. (6)

Contre : Député de Deh Cho, député de Yellowknife Nord, député de Tu Nedhé-Wiilideh, députée de Monfwi, députée de Sahtú, députée de Range Lake, députée de Yellowknife Centre. (7)

Abstention : Député de Frame Lake. (1)

La motion est REJETÉE.

Motion du Comité plénier 292-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée législative envisage de mettre sur pied d'un comité consultatif dont la sélection des membres est appropriée et qui serait chargé d'examiner tous les noms actuels des circonscriptions électorales, en tenant compte des facteurs culturels et historiques appropriés, et de formuler des recommandations, si nécessaire, pour apporter des changements.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 293-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée envisage de modifier l'alinéa 9c) de la *Loi sur les Commissions de délimitation des circonscriptions électorales* ou des articles 54 et 55 de la *Loi sur les élections et les référendums* pour corriger toute incohérence.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 294-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée envisage de supprimer toute référence à la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest (Canada)* de l'article 9 de la *Loi sur les Commissions de délimitation des circonscriptions électorales*.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 295-19(2)

Le député de Hay River Sud propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée envisage de corriger l'orthographe de la circonscription électorale de Deh Cho dans l'annexe A de la *Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif*.

La motion est ADOPTÉE.

La députée d'Inuvik Twin Lakes, appuyée par la députée de Yellowknife Centre, présente une motion d'adoption du rapport du Comité plénier. La motion est ADOPTÉE.

Le président lève la séance à 19 h 17.



Monsieur Frederick Blake Jr.
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative